

## FICHE PROJET N°24

### INTITULE DU PROJET :

*RENOVATION ET MISE EN VALEUR D'ELEMENTS DU PPPW  
(PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON)*

### LOT :

2

## 1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

### 1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Dans ce projet, il s'agira de valoriser et de rénover le Petit Patrimoine Populaire Wallon. Ce patrimoine constitué de petits éléments construits, de manière individuelle ou dans un ensemble, qui parsèment nos campagnes, embellissent le cadre de vie et servent de repère aux autochtones. Ce patrimoine est constitué d'éléments religieux (tels que des croix, des chapelles, des potales), mais aussi de fontaines, de puits, d'abreuvoirs, de lavoirs, de portails, des ponts, de monuments, d'arbres remarquables...

Pour ce faire on procédera par étapes :

#### ➤ 1. Inventaire des éléments du petit patrimoine :

Il existe déjà, pour la commune d'Assesse, un livre (L'inventaire du Petit Patrimoine Assessois) qui recense le petit patrimoine de l'entité. Cependant, il date de 2006 et nécessite une réactualisation. Néanmoins, il constituera une bonne base de travail puisque pour chaque patrimoine recensé, on y trouve les informations suivantes : photographies, situation, coordonnées GPS, origine et date, état général du patrimoine.

On pourra également comparer les éléments repris dans le livre à ceux repris dans le Patrimoine Monumental de la Belgique.

#### ➤ 2. Définition des priorités :

Quand l'inventaire complet aura été réalisé, il y aura lieu de déterminer les priorités suivant différents critères tels que :

- la dégradation,
- l'importance des travaux,
- l'urgence des travaux,
- une opportunité de subside,...

#### ➤ 3. Recherche de financement :

Différentes sources de subsides existent (voir point n° 3.2 de cette fiche). En ce qui concerne les biens privés, il y aura lieu d'informer les propriétaires qu'il existe des moyens d'obtenir un subside qui peut aller jusqu'à 100% du montant des travaux (plafonné à 7.500€ TVAC).

Certains travaux ne demandent pas beaucoup de moyens financiers mais bien de main d'œuvre. L'idéal sera de pouvoir créer un groupe de bénévoles, ou comité de quartier, qui pourra réaliser certains de ces travaux avec un encadrement adéquat de professionnels. En ce sens, le projet est à mettre en relation avec le projet n°25 : Promotion et mise en valeur du volontariat.

#### ➤ **4. Mise en valeur :**

Création d'un itinéraire de ballade inter-village dont la thématique sera le petit patrimoine populaire. Cet itinéraire sera caractérisé par un fléchage particulier dont il faudra assurer l'entretien afin de pérenniser la ballade.

Dans ce cadre, le projet devra être mis en lien avec le projet n°14 : Equipement des circuits de promenade balisés (Barbecue, bancs, panneaux didactiques, ...) afin de permettre une cohérence des aménagements sur le territoire

Actuellement, le PPPW est indiqué sur la carte des promenades pédestres mais ce n'est pas le cas pour la carte des promenades équestres et VTT. L'idéal sera que ce patrimoine soit indiqué sur les différentes cartes touristiques de la commune.

Le GAL Tiges et Chavées, dans son programme 2014-2020, mènera une action en faveur du petit patrimoine populaire wallon en créant des Circuits Patrimoine qui auront pour but une transmission de la mémoire et une sensibilisation des habitants à leur Patrimoine. (L'objectif du Gal est de reprendre ce qui existe dans les communes et de refaire un inventaire complet en vue de créer des fiches de ballades thématiques).

A l'heure actuelle, la chapelle St-Roch de Crupet est en cours de rénovation (lot 0) vu l'urgence des travaux à réaliser.

Ce projet devra être mis en lien avec différents projets du PCDR afin de permettre une cohérence des aménagements sur le territoire. Les projets concernés sont :

- projet n° 16 : Aménagement d'un espace de convivialité à Florée : l'intérêt patrimonial de la Fontaine Ste-Geneviève devra être pris en compte, en lien avec ce projet.
- Projet n°29 : Equipement de convivialité au Ierdau à Sorinne

### **1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS**

#### **1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX**

- 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.
- 3.3 Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l'entité
- 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâtis, naturels et culturels ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.
- 4.2 Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation du territoire à travers l'utilisation des outils communaux d'aménagement du territoire existants.

### 1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce sont essentiellement deux associations l'asbl APPEL<sup>1</sup> (Assesse, Patrimoine, Promenades, Embellissement, Loisirs) et le PPPA<sup>2</sup> (Petit Patrimoine Populaire Assessois), soutenues par la commune et composées de citoyens, qui s'occupent actuellement du Petit Patrimoine d'Assesse. Le succès du projet est totalement tributaire de l'implication de nouveaux bénévoles qui permettra la redynamisation des efforts déjà fournis par celles-ci.

L'information des citoyens sur Petit Patrimoine communal permet une certaine conscientisation de la population sur les attraits du territoire, renforce le sentiment d'appartenance communale et favorise la participation citoyenne.

### 1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

L'entité d'Assesse est située dans le vrai Condroz où alternent crêtes gréseuses et dépressions calcaires. La grande variété des paysages, ainsi que l'utilisation de matériaux de construction directement issus de la géologie du lieu confèrent au territoire un patrimoine bâti et naturel riche et diversifié. La présence de nombreux bois amplifie la dimension verticale et souligne l'existence des vallées. Le petit patrimoine - composé notamment de murs de pierre, fontaines, ponts, chapelles et autres potales - ainsi que la présence de nombreux arbres et haies remarquables enrichissent également les villages et campagnes.

La population est consciente de la qualité du patrimoine bâti et paysager de la commune, fondement du potentiel touristique local. Elle salue aussi le travail d'associations (Asbl APPEL et PPPA, Asbl " Les Plus Beaux Villages de Wallonie ") qui s'efforcent de promouvoir le patrimoine communal au travers de différentes actions de sensibilisation. La préservation du caractère rural et traditionnel des villages est un enjeu fondamental pour la commune. Le schéma de structure cadre ainsi en partie l'urbanisation en définissant les centres villageois plus denses et les périphéries moins denses en respect du caractère rural. Le RGBSR qui couvre Crupet constitue, en outre, un cadre réglementaire favorisant la cohérence urbanistique de ce village, par ailleurs labellisé « Plus Beau Village de Wallonie ». Sans oublier que d'autres villages, tels Florée et Maillen, méritent également une meilleure valorisation.

C'est pourquoi, l'entretien, la restauration et la mise en valeur de ce petit patrimoine méritent une attention plus soutenue afin de participer au renforcement de l'identité rurale très présente à Assesse. Le manque d'entretien de certains lieux ainsi que la dégradation du patrimoine sont soulignés par la population. L'objectif sera d'assurer une meilleure protection et valorisation du patrimoine présent sur la commune, que ce soit le patrimoine monumental, le petit patrimoine (civil, religieux ou militaire), le patrimoine culturel ou naturel. Une sensibilisation de la population (no-

---

<sup>1</sup> APPEL : association active dans la réalisation de projets, valorisation du Patrimoine, gestion de dossiers relatifs au Petit Patrimoine, dossier de balisage des promenades, édition de documents, carte I.G.N. (Institut Géographique National) des Promenades, marche ADEPS, balade contée, à travers l'entité d'Assesse

<sup>2</sup> PPPA : association active dans la réalisation d'inventaire du petit patrimoine, la recherche bibliographique, la rénovation et l'entretien ainsi que la valorisation et la découverte du petit patrimoine communal

**Fiche projet n°24 : Rénovation et mise en valeur du PPPW (Petit Patrimoine Populaire Wallon)**

---

tamment des plus jeunes) à ces richesses, grâce à des outils pédagogiques adaptés, est nécessaire en vue d'une protection durable de celles-ci.

Sans utilité, les éléments du petit patrimoine ont progressivement été négligés, abandonnés, oubliés voire détruits. Or, aujourd'hui plus que jamais, ce petit patrimoine participe à l'attrait des rues de nos villages et donne du caractère aux paysages qui les entourent. Le restaurer et le valoriser permet de maintenir la diversité de notre territoire. Ces éléments patrimoniaux, et notamment le cadre naturel, sont autant d'éléments qui caractérisent la commune d'Assesse, en renforcent l'attrait touristique et diversifient le cadre de vie de ses habitants.

### **1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE**

- De l'asbl APPEL (Assesse, Patrimoine, Promenades, Embellissement, Loisirs)
- Du groupe PPPA (Petit Patrimoine Populaire Assessois)

### **1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)**

- Les touristes,
- Les habitants des villages,
- Les enfants des écoles.

### **1.5. LOCALISATION**

L'ensemble du territoire de la commune

### **1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR**

A étudier au cas par cas

### **1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ**

Biens communaux, biens privés

### **1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)**

- PDS du GAL Tiges et Chavées programmation 2014-2020.
- RGBSR
- projet n°14 : Equipement des circuits de promenade balisés (Barbecue, bancs, panneaux, ...)
- projet n°16 : Aménagement d'un espace de convivialité à Florée
- projet n°25 : Promotion et mise en valeur du volontariat
- projet n°29 : Equipement de convivialité au Ierdau à Sorinne

## **2. GESTION DU PROJET**

---

- Commune,
- SPW,
- APPEL,
- PPPA,
- le GAL,
- Qualité Village Wallonie

### **3. RECHERCHE DE MOYENS**

---

#### **3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL**

A déterminer ultérieurement

#### **3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT**

- Subside de Fonctionnement auprès de la RW (DGO4) (7.500€ TVAC par dossier)
- Sponsoring par des sociétés privées et ou par des particuliers.
- Commune

### **4. PROGRAMME DE RÉALISATION**

---

#### **4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)**

- Portail du château de Courrière rénové en 1994,
- En 1999/2000 : placement d'une signalisation touristique par le biais de panneaux octogonaux sur fond brun sur l'ensemble de l'entité
- En 2001, placement d'une béquille pour soutenir le Tilleul de Maibelle, placement d'un banc et d'une rambarde.
- En 2000/2010 : création d'un dépliant concernant les rénovations,
- Création d'un livre en 2006 : "L'inventaire du Petit Patrimoine Assessois",
- "Parcours au travers des Patrimoines" dans les plus beaux villages de Wallonie (pour Crupet)
- Brochure 2010 "Maisons des Plus Beaux Villages de Wallonie",
- En 2011, 18 petites restaurations ont été effectuées (embellissement, rafraîchissement, ...)
- Inventaire des cimetières concernant les sépultures d'importance historique ou à caractère social, inventaire demandé par le SPW et entamé en 2014,
- Rénovation du Calvaire rue Saint Denys à Sart-Bernard (par l'intermédiaire d'un sponsor privé),
- Rénovation, en 2014, du monument aux Morts de Sorinne-la-Longue et de Florée.

#### **4.2. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER**

La dégradation de certains éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon, et donc l'urgence qui en découle.

#### **4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS**

Lot 2 : 2020 -> 2022

#### **4.4. TÂCHES À RÉALISER**

- L'inventaire du PPPW,
- Mise à jour du livre "L'inventaire du Petit Patrimoine Assessois",
- Terminer l'inventaire des cimetières,
- Etablir les priorités,
- Etude des projets

- Réalisation des rénovations,
- Mise en valeur du PPPW,
- Mise à jour des cartes touristiques de la commune.

## 5. EVALUATION

---

### 5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

Amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

- Au niveau économique :

La promotion, l'embellissement des villages, la mise en valeur du patrimoine, contribueront au développement d'un tourisme doux, soutien à l'économie locale.

- Au niveau environnemental :

En préservant son patrimoine, notamment son petit patrimoine, on s'efforce de préserver également les paysages de la commune.

### 5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Emplois liés à la rénovation du petit patrimoine

### 5.3. INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'éléments rénovés par an  
→ Source des données : PPPA, APPEL
- Fréquentation de la ballade thématique "Patrimoine"  
→ Source des données : la commune.

## 6. ANNEXE(S)

---